

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023

Sujets inscrits à l'ordre du jour

0 - Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

TOUR DE TABLE

I - Orientations budgétaires

II - Projet aménagement rue de la vallée du lys

III - Réflexion aménagement près de l'étang et service civique

IV – désignation membre titulaire commission développement économique TVI

V – Questions diverses

Le six mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du premier février, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, Maire.

PRESENTS: M. LOIZON, M. BOURRY, Mme LAURENS, M. SAVATIER, Mme MOTHEAU, M. CADOT, Mme COGNEAU, M. DELAY, M. GINER, M. JUZEAU, M. PIEDOUE, Mme SEGRETAIN, Mme SEIGNEURIN, Mme WARTEL-OUVRARD

FORMANT la majorité des membres en exercice

EXCUSES : Mme LAMY, M. ABELS, Mme LECOMTE, Mme FROIN, M. TESSIER

Madame SEGRETAIN a été élue secrétaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un point supplémentaire a été ajouté à l'ordre du jour au point IV :

- *Désignation membre titulaire commission développement économique au sein de TVI suite à démission.*

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point supplémentaire.

0 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la transmission aux membres du Conseil municipal du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 6 février 2023,

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 6 février 2023 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 février 2023.

TOUR DE TABLE

Intervenant	Sujet	Adjoint concerné	Décision
M. LOIZON	Invitation Soirée jumelage avec Lasne le 15/04 à la salle des Tilleuls		
Mme LAURENS	Point commissions CMJ : organisation clean walk, tournoi foot + courses pumtrack 11/06 et tournoi basket + courses pumtrack le 10/09. Prochain CM le 03/04		
M. BOURRY	Point visites « énergie » : 08/03 à Descartes - 14h30 et le 14/03 à Montbazou - 14h15 Complémentaire santé communale : contact pris auprès des professionnels de santé. La pharmacienne confirme que plusieurs habitants n'ont pas de complémentaire santé et propose une réunion d'échanges avec les élus		
M. SAVATIER	Prévoit d'organiser une réunion technique sur les routes + historique des travaux réalisés depuis le début du mandat. Prochaine réunion Roue Tourangelle le 22/03. L'accueil ados et le club des Aînés préparent les décorations pour le concours des villages.		
Mme MOTHEAU	Remercie le comité communication pour l'élaboration du bulletin municipal. Plantations en cours à l'école, plusieurs massifs, entrées hameau du Genetay, parking Espace St Antoine. Le groupe de travail sur le projet de cour végétalisée de l'école s'est réuni avec éco délégués, parents d'élèves (projet non budgété)		
Mme SEIGNEURIN	/		
M. DELAY	/		
M. CADOT	/		
Mme COGNEAU	Semaine bleue à Artannes cette année avec les 5 communes de l'an passé		
M. GINER	Demande si nous avons l'obligation d'assurer un service minimum à l'école en cas de grève (tous les enseignants mardi 7 mars)		Oui mais pas d'agent disponible pour assurer le service. Une ATSEM sera présente en cas de nécessité

Mme FROIN	Absente		
M. TESSIER	Absent		
Mme WARTEL-OUVRARD	Demande des explications sur le prix des repas occasionnels pour la cantine		Prix établis sur la base de 4 repas par semaine.
M. PIEDOUE	Câble télécom au chemin ferré toujours pas remis sur le poteau qui a été remplacé Prévoit d'organiser une réunion sécurité et de relancer le débat sur la vidéo protection		Plusieurs rappels ont été faits par la mairie
Mme LAMY	Excusée		
M. ABELS	Excusé		
Mme LECOMTE	Absente		
M. JUZEAU	/		
Mme SEGRETAIN	Souhaite savoir si un chemin peut être vendu aux riverains desservis		Oui à condition qu'il ne desserve qu'une habitation. Procédure soumise à enquête publique

I – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire fait une présentation succincte du rapport d'orientations budgétaires de Touraine Vallée de l'Indre transmis à l'ensemble des conseillers municipaux.

Après rappel des événements marquants de l'année, il fait un point sur l'impact des évolutions des politiques publiques sur les finances publiques locales et présente l'évolution financière des 22 communes de Touraine Vallée de l'Indre.

Présentation des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement communales :

FONCTIONNEMENT

GRANDES DEPENSES supplémentaires estimées : 220 000€

Dont :

- Energie (électricité + gaz) 60 000 €
- Cantine/Restauration 100 000 €
- Personnel communal 24 000 €

GRANDES RECETTES supplémentaires estimées : 124 000€

Dont :

- Taxe foncière 24 000€
- Repas cantine 100 000€

INVESTISSEMENT

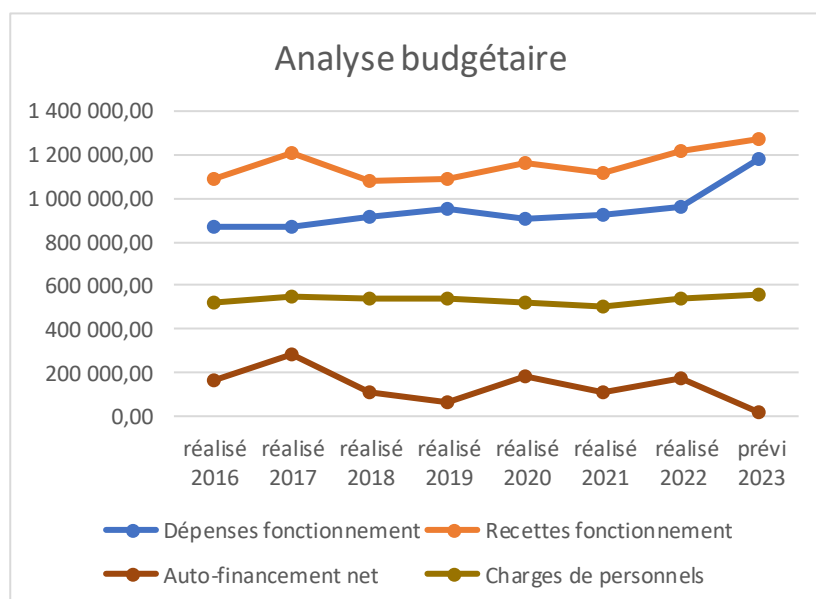
Intitulé	Budget estimé	Subventions prévues
Matériel informatique / mobilier	5 500 €	
Bâtiments + loge de vigne	8 000 €	1 400 €
Cimetière	5 000 €	
Eclairage public	5 500 €	
Travaux en régie	22 000 €	
Voirie	55 000 €	
Maison des jeunes	240 000 €	180 000 €
Aménagement Bois près de l'étang	20 000 €	10 000 €
Réfection sol City stade	25 000 €	12 500 €
Préau de l'école	30 000 €	20 000€ (inclus toiture cantine)
Travaux rue Vallée du Lys + étude	625 000 €	276 000 €

Autofinancement brut = 99 000 €

EMPRUNT = 250 000 €

Evolution financière

	réalisé 2016	réalisé 2017	réalisé 2018	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	réalisé 2022	prévi 2023
Dépenses fonctionnement	865 683,77	864 967,16	913 469,89	947 505,62	906 266,96	928 180,49	963 018,22	1 175 576,00
Recettes fonctionnement	1 091 135,49	1 206 532,08	1 081 280,20	1 084 105,38	1 163 633,42	1 119 460,60	1 216 282,67	1 274 803,00
Auto-financement brut	225 451,72	341 564,92	167 810,31	136 599,76	257 366,46	191 280,11	253 264,45	99 227,00
Rembt emprunts en capital	59 416,00	61 833,00	63 002,00	73 412,00	78 415,86	80 799,00	83 212,63	85 768,12
Auto-financement net	166 035,72	279 731,92	104 808,31	63 187,76	178 950,60	110 481,11	170 051,82	13 458,88
Charges de personnels	516 745,31	546 635,64	539 405,97	540 541,42	523 420,25	506 215,55	537 247,54	561 280,00
en % des dépenses de fonctionn	59,69	63,20	59,05	57,05	57,76	54,54	55,79	47,75



Il ressort de cette présentation que la capacité d'auto financement est en baisse et qu'un recours à un emprunt sera nécessaire pour financer les investissements projetés. Au vu du contexte économique actuel et des incertitudes quant à l'avenir, il apparaît primordial de déterminer clairement les projets à maintenir.

II – PROJET AMENAGEMENT RUE DE LA VALLEE DU LYS

L'assemblée prend connaissance du plan d'aménagement proposé par le bureau d'étude A2i. Après débat sur les propositions de sécurisation plusieurs points sont soulevés :

- Nécessité ou non de remanier le carrefour principal qui a été refait il y a peu d'années.
- Mettre 2 panneaux STOP au carrefour avec la rue de la Boulogne.
- Limiter l'accès de la rue de l'église uniquement aux riverains.
- Redéfinir les espaces végétalisés prévus au carrefour principal.

III – REFLEXION AMENAGEMENT BOIS DES PRES DE L'ETANG ET SERVICE CIVIQUE

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du bois des Prés de l'étang pour lequel une subvention a été accordée au titre du FDADDT « plan mares publiques de Touraine » en 2021, avec obligation de réaliser les travaux avant octobre 2023.

Après sollicitation, le Département a autorisé une prorogation jusqu'en octobre 2024.

Le projet consistait à restaurer et valoriser la mare, aménager un parcours piétonnier permettant de découvrir l'ensemble de l'espace naturel, créer un espace d'observation et un parcours pédagogique de découverte de la biodiversité. Il était également envisagé de recourir à l'accueil d'un service civique pour ce projet.

Considérant la prorogation d'un an accordée par le Département, il est décidé que ce projet sera réétudié en commission, sans recours au service civique.

IV – DESIGNATION MEMBRE TITULAIRE COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TVI

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Madame Aurélie LAURENS en tant que membre titulaire de la commission Développement économique au sein de Touraine Vallée de l'Indre.

Il rappelle que M. Patrick SAVATIER est membre suppléant et propose aux membres présents de désigner un nouveau membre titulaire.

Considérant que Madame Sophie SEIGNEURIN propose sa candidature,

Le Conseil municipal, après vote à main levée, décide à l'unanimité :

- De désigner Mme Sophie SEIGNEURIN en tant que membre titulaire de la commission Développement économique au sein de Touraine Vallée de l'Indre.

V – QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion Conseil Municipal en mai** : en raison des jours fériés la réunion de Conseil Municipal est décalée au MARDI 2 MAI

Relevé des délibérations examinées le 6 mars 2023

Délibération	Objet	Décision
2023.03.001	Désignation nouveau membre titulaire commission développement économique Touraine Vallée de l'Indre	Approuvée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h00

LOIZON Eric, Maire	
SEGRETAIN Noémie, secrétaire de séance	